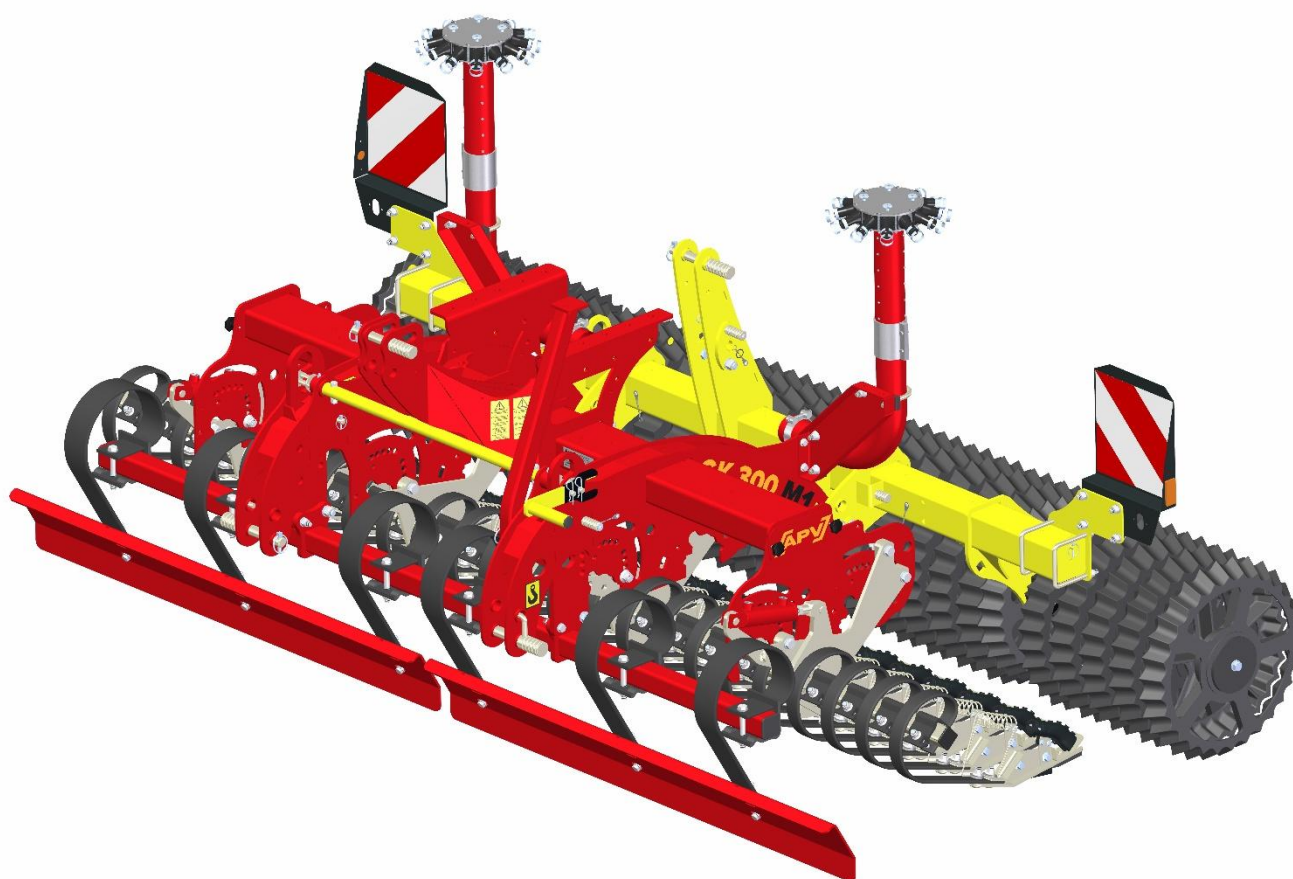


RÉGÉNÉRATEUR DE PRAIRIE COMBINÉ GK 250 S | GK 300 S

NOTICE D'UTILISATION



À LIRE AVEC ATTENTION AVANT LA MISE EN SERVICE !

Traduction de la notice d'utilisation d'origine

Version : 1.0 FR ; numéro d'article : 00603-3-401



TABLE DES MATIÈRES

1	DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE.....	4
2	UK CONFORMITY ASSESSED	5
3	IDENTIFICATION DE L'APPAREIL.....	6
4	SERVICE	6
5	GARANTIE	6
5.1	Activation de la garantie.....	7
6	CONSIGNES DE SÉCURITÉ	7
6.1	Utilisation conforme à l'usage prévu.....	7
6.2	Consignes de sécurité générales et directives de prévention des accidents	8
6.3	Appareils portés	9
6.4	Système hydraulique	9
6.5	Maintenance	10
6.6	Pneumatiques.....	10
6.7	Semoirs portés.....	10
6.7.1	Remplissage du semoir.....	10
7	PANNEAUX D'INDICATION/SYMBOLS DE DANGER	11
7.1	Panneaux d'indication	11
7.2	Symboles de danger	12
8	NOTICE D'UTILISATION POUR GK 250 S /300 S	13
8.1	Montage sur le tracteur	13
8.2	Betrieb GK 250 S / GK 300 S avec herse de prairie à l'avant.....	14
8.3	Fonctionnement partagé herse et rouleau	14
8.4	Montage pour utilisation à l'avant.....	16
9	STRUCTURE ET MODE DE FONCTIONNEMENT	18
10	POSITION DE TRAVAIL ET RÉGLAGE DE LA PROFONDEUR DE TRAVAIL	19
10.1	Réglage de la profondeur.....	19
10.2	Tôle de nivellement.....	19
10.3	Utilisation des différents outils.....	20
10.4	Réglage mécanique de la coulisse.....	20
10.5	Réglage hydraulique des dents.....	21
10.6	Système de semis.....	21
10.7	Réglage du système de semis	22
11	MAINTENANCE ET ENTRETIEN	22
11.1	Consignes générales de maintenance	22
11.2	Consignes de maintenance périodique	23
11.3	Remplacement des dents	23
11.4	Blocage des dents	24
11.5	Réparation et remise en état.....	24
12	REMARQUES CONCERNANT LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT	24
13	DONNÉES TECHNIQUES	25
14	SCHÉMA HYDRAULIQUE.....	26

15	TRANSPORT ROUTIER DE LA GK 250 S / 300 S	26
15.1	Transport sur la voie publique (généralités)	26
15.2	Transport sur la voie publique (les dispositions les plus importantes)	27
15.3	Calcul des rapports de poids.....	27
15.4	Tableau des rapports de poids.....	28
16	ÉCLAIRAGE SCHÉMA ÉLECTRIQUE	29
17	MISE HORS SERVICE, STOCKAGE ET ÉLIMINATION	29
17.1	Mise hors service de la machine	29
17.2	Stockage de la machine.....	29
17.3	Élimination	30
18	ACCESSOIRES	30
18.1	Éclairage avec panneaux d'avertissement (des deux côtés)	30
18.2	Kit d'accessoires montage des déflecteurs de la GK.....	30
18.3	Kit de plateforme pour rouleau de la GK	31
18.4	Kit de montage pour semoir pneumatique pour herse de prairie ou rouleau.....	31
18.5	Kit de montage doseur multiple sur herse de prairie ou rouleau.....	31
18.6	Montage à l'avant de la herse de prairie de la GK.....	31
18.7	Kit de capteurs - GPSa + Capteur pour 3ième point.....	32
18.8	Kit de capteur avec câble de répartition pour deux semoirs pneumatiques	32
19	PIÈCES DE RECHANGE	32
20	INDEX	33

1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE



Constructeur : **APV - Technische Produkte GmbH**
Dallein 62
AT - 3753 Hötzelstdorf

déclare par la présente que la série d'appareils portés mentionnée ci-dessous satisfait, en raison de sa conception et de son type de construction, ainsi que dans la version mise sur le marché, aux exigences fondamentales en matière de sécurité et de santé des directives citées.

Cette déclaration perd sa validité en cas de modification de l'appareil porté non concertée avec **APV Technische Produkte GmbH**.

Désignation de la série d'appareils portés : **Régénérateur de prairie combiné GK**
GK 250 S
GK 300 S

Année de construction: à partir de **2025**

Numéro de série : à partir de 06031-01000

Directives pertinentes : Directive Machines CE 2006/42/CE
Directive CEM 2014/30/UE

Lors de la planification, de la conception, de la construction et de la mise sur le marché de la machine, les normes européennes harmonisées suivantes ont été appliquées, notamment :

EN ISO 12100:2010	Sécurité des machines - Principes généraux de conception - Appréciation du risque et réduction du risque
EN ISO 4254-1:2015	Machines agricoles – Sécurité – Partie 1 : exigences générales
EN ISO 13857:2019	Sécurité des machines – Distances de sécurité empêchant les membres supérieurs et inférieurs d'atteindre les zones dangereuses

Les documents techniques spécifiques relatifs à la machine, visés à l'annexe VII, partie A, ont été établis.

Responsable de la documentation technique: service développement et conception, Dallein 62

Dallein / Hötzelstdorf, 10/2025



Ing. Karl Heinz Steindl
Gérant (personne mandatée dans l'Union européenne)

2 UK CONFORMITY ASSESSED



Constructeur : **APV - Technische Produkte GmbH**
Dallein 62
AT - 3753 Hötzelstdorf

déclare par la présente que la série d'appareils portés mentionnée ci-dessous satisfait, en raison de sa conception et de son type de construction, ainsi que dans la version mise sur le marché, aux exigences fondamentales en matière de sécurité et de santé des directives citées.

Cette déclaration perd sa validité en cas de modification de l'appareil porté non concertée avec **APV Technische Produkte GmbH**.

Désignation de la série d'appareils portés : **Régénérateur de prairie combiné GK**
GK 250 S
GK 300 S

Année de construction: à partir de **2025**

Numéro de série : à partir de 06031-01000

Directives pertinentes : Directive Machines CE 2006/42/CE
Directive CEM 2014/30/UE

Lors de la planification, de la conception, de la construction et de la mise sur le marché de la machine, les normes européennes harmonisées suivantes ont été appliquées, notamment :

EN ISO 12100:2010	Sécurité des machines - Principes généraux de conception - Appréciation du risque et réduction du risque
EN ISO 4254-1:2015	Machines agricoles – Sécurité – Partie 1 : exigences générales
EN ISO 13857:2019	Sécurité des machines – Distances de sécurité empêchant les membres supérieurs et inférieurs d'atteindre les zones dangereuses

Les documents techniques spécifiques relatifs à la machine, visés à l'annexe VII, partie A, ont été établis.

Responsable de la documentation technique: service développement et conception, Dallein 62

Dallein / Hötzelstdorf, 10/2025



Ing. Karl Heinz Steindl
Gérant (personne mandatée dans l'Union européenne)

3 IDENTIFICATION DE L'APPAREIL

Le régénérateur de prairie combiné peut être identifié de manière univoque à l'aide des indications suivantes figurant sur la plaque signalétique.

- Désignation
- Modèle
- Numéro de production

Position de la plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve sur le tube principal à côté du support de l'attelage trois points.

La figure suivante (Figure 1) montre la structure de la plaque signalétique :

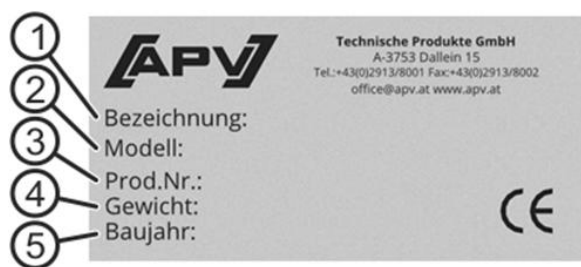


Figure 1

Les indications sur la plaque signalétique ont les significations suivantes :

- 1 : désignation
- 2 : modèle
- 3 : numéro produit/numéro de série
- 4 : poids
- 5 : année de construction



Remarque !

En cas de questions ou de réclamations en garantie, indiquez-nous toujours le numéro de production/numéro de série de votre machine.

4 SERVICE

Dans les cas suivants, veuillez vous adresser à notre SAV :

- Si vous avez des questions concernant le maniement de l'appareil malgré toutes les informations se trouvant dans la présente notice d'utilisation
- Pour les questions concernant les pièces de rechange
- Pour les ordres de travaux de maintenance et d'entretien.

Adresse SAV :

APV - Technische Produkte GmbH
ZENTRALE
Dallein 62
A-3753 Hötzelstdorf
AUTRICHE

Téléphone : +43 (0) 2913 8001-5500
Fax : +43 (0) 2913 8002
E-mail : service@apv.at
Web : www.apv.at

5 GARANTIE

Vérifiez l'absence de dommages de transport immédiatement lors de la remise. Les réclamations ultérieures relatives aux dommages de transport ne peuvent plus être acceptées.

Nous accordons une garantie d'usine de six mois à partir de la date de livraison sur la base d'une activation de la garantie (voir point 5.1). Votre facture ou le bon de livraison servent de justificatif de garantie. Cette garantie s'applique en cas de défauts matériels ou de construction et ne concerne pas les pièces qui sont endommagées par l'usure (normale ou excessive).

La garantie est nulle

- lorsque des dommages résultent de violences extérieures.
- en cas d'erreur d'utilisation.
- en cas de dépassement substantiel de la limite de kW/PS.
- lorsque l'appareil est modifié, étendu ou pourvu de pièces étrangères sans notre accord.

5.1 ACTIVATION DE LA GARANTIE

Afin de pouvoir offrir le meilleur service possible, la garantie de votre appareil doit être activée après la remise en main.

Pour l'activation de la garantie de votre appareil, scanner simplement le code QR à l'aide de votre smartphone - vous serez redirigé directement sur la page d'activation de la garantie.

Vous pouvez également appeler la page d'activation de la garantie en allant dans la zone de service de notre site Internet www.apv.at.



6 CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Ce chapitre comprend des règles générales de conduite pour l'utilisation conforme de l'appareil et des consignes de sécurité que vous devez impérativement respecter pour votre propre protection.

La liste est très complète, certaines consignes ne concernent pas exclusivement l'appareil fourni. Le regroupement des consignes vous rappelle cependant souvent des règles de sécurité ignorées lors de l'utilisation quotidienne de la machine et de l'appareil.

6.1 UTILISATION CONFORME À L'USAGE PRÉVU

Le régénérateur de prairie combiné GK 250 S / GK 300 S permet de préparer le lit de semences ainsi que d'incorporer et de rappuyer la semence. Il doit être utilisé exclusivement pour un usage conventionnel pour les travaux agricoles.

La machine doit fonctionner dans les limites de performance prescrites (voir données techniques).

Toute autre utilisation sera considérée comme non conforme. Le fabricant n'est pas responsable des dommages en résultant ; l'utilisateur porte seul le risque pour cela.

Le respect des conditions d'utilisation, de maintenance et de réparation prescrites par le fabricant fait également partie d'une utilisation conforme.

L'appareil doit seulement être utilisé, entretenu et réparé par des personnes qui sont formées et ont pris connaissance des dangers. Transmettez toutes les instructions de sécurité aux autres utilisateurs.

Les directives nationales de prévention des accidents en vigueur ainsi que les diverses réglementations de sécurité, de médecine du travail et de circulation routière généralement reconnues doivent être respectées.

Les modifications de votre propre chef sur l'appareil excluent toute responsabilité du fabricant pour les dommages en résultant.

Le régénérateur de prairie combiné est prévu pour un fonctionnement en extérieur par temps sec, à des températures comprises entre +5 °C et 40 °C.

6.2 CONSIGNES DE SÉCURITÉ GÉNÉRALES ET DIRECTIVES DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

- L'exploitant doit lire et comprendre la présente notice d'utilisation avant de manipuler l'appareil.
- L'exploitant doit instruire et le cas échéant former son personnel. Le personnel doit avoir lu et compris la présente notice d'utilisation avant de manipuler l'appareil.
- Conservez la notice d'utilisation à proximité de l'appareil afin de pouvoir la consulter à tout moment.
- Remettez la notice d'utilisation de l'appareil au nouveau propriétaire lors d'un changement de propriétaire.
- N'utilisez pas l'appareil si vous êtes fatigué ou sous l'influence de drogues, d'alcool ou de médicaments.
- **Avant chaque mise en service, vérifier la sécurité de fonctionnement et de circulation de l'appareil et du tracteur (par exemple pièces défectueuses, connexions, tuyaux, etc.) !**
- Les contrôles avant et pendant l'utilisation ainsi que l'entretien et la maintenance périodiques de l'appareil doivent être réalisés.
- **Avant le début du travail, vous devez prendre connaissance de tous les dispositifs et éléments de commande ainsi que de leurs fonctions. Pendant le travail, il est trop tard !**
- Les consignes générales et les réglementations de prévention des accidents du pays concerné doivent être respectées.
- Immobiliser impérativement l'appareil garé pour empêcher toute mise en mouvement intempestive.
- L'appareil ne doit être utilisé que par des personnes qui sont informées des zones de danger et qui connaissent les prescriptions valables pour le déplacement sur la voie publique. Le propriétaire doit contrôler périodiquement l'aptitude/le permis de conduire des utilisateurs.
- Sur l'appareil, les panneaux d'avertissement et d'information donnent des informations importantes pour une utilisation sans danger ; leur respect sert à votre sécurité !
- Les appareils doivent être contrôlés régulièrement par l'exploitant (avant chaque utilisation) afin de vérifier leur bon fonctionnement et l'absence de cassures, fissures, fuites, points d'usure, vis et raccords desserrés, vibrations et bruits inhabituels.
- En cas d'utilisation sur la voie publique, respecter les réglementations nationales du Code de la route !
- Les vêtements de l'utilisateur doivent être ajustés ! Éviter les vêtements amples !
- Tenir la machine propre pour éviter un risque d'incendie !
- Avant le démarrage ou la mise en service, contrôler la zone à proximité ! (Enfants !) Veiller à avoir une visibilité suffisante !
- Il est interdit de transporter une personne sur l'outil de travail ! L'utilisateur doit s'en assurer avant la mise en service.
- Il est interdit de transporter des matériaux de travail sur l'appareil !
- Atteler l'appareil selon les consignes et le fixer seulement aux dispositifs prévus !
- Lors de l'attelage des appareils au tracteur ou de leur dételage, une attention particulière est requise !
- Lors du montage et du démontage, placer les dispositifs d'appui dans la position correspondante ! (Stabilité à l'arrêt)
- Poser les lests toujours selon les consignes sur les points de fixation prévus à cet effet !
- Respecter la charge par essieu admise, le poids total et les dimensions de transport !
- Vérifier et, le cas échéant, installer l'équipement de transport, tel que l'éclairage, les dispositifs d'avertissement et éventuellement les dispositifs de protection.
- Les pièces de manœuvre des coupleurs rapides doivent être suspendues librement et ne doivent pas se déclencher automatiquement dans la position inférieure !
- Pendant la conduite, ne jamais quitter le poste de conduite !
- Le comportement de conduite, la manœuvrabilité et la capacité de freinage sont aussi influencés par les appareils portés ou attelés et les lests. Par conséquent, veiller à une manœuvrabilité et à une capacité de freinage suffisantes !
- Dans les virages, tenir compte de la large portée et/ou de la masse oscillante de l'appareil (attention à l'épure de giration) !
- Ne faire fonctionner l'appareil que lorsque tous les dispositifs de protection sont posés et en position de protection !

- **Le séjour dans la zone de travail est interdit !**
- **Ne pas se tenir dans la zone de rotation ou de pivotement de l'appareil !**
- Les cadres de repliage hydrauliques ne doivent être actionnés que lorsqu'aucune personne ne se trouve dans la zone d'inclinaison.
- Des zones d'écrasement et de cisaillement se trouvent sur les pièces actionnées par une force externe (par exemple hydraulique).
- Sur les appareils avec repliage manuel, toujours veiller à une bonne stabilité !
- Danger au relevage par l'inertie de la masse ! Ne s'approcher que lorsqu'elle est totalement à l'arrêt !
- Avant de quitter le tracteur, poser l'appareil sur le sol, arrêter le moteur et retirer la clé de contact !
- Personne ne doit se trouver entre le tracteur et l'appareil sans que le véhicule ne soit immobilisé par le frein de stationnement et/ou des cales !
- Bloquer les cadres repliés et les dispositifs de relevage en position de transport !
- Utilisation obligatoire de lunettes de protection, d'une protection de l'ouïe et de chaussures de sécurité.

6.3 APPAREILS PORTÉS

- Avant le montage et le démontage des appareils sur l'attelage à trois points, amener les dispositifs de commande dans une position empêchant un relevage ou un abaissement involontaire !
- Pour l'attelage à trois points, les catégories d'attelage sur le tracteur et l'appareil doivent correspondre ou être accordées !
- La zone de la rampe à trois points présente un risque de blessure en raison des zones d'écrasement et de cisaillement !
- Lors de l'actionnement de la commande extérieure pour l'attelage à trois points, ne pas se trouver entre le tracteur et l'appareil !
- Toujours veiller à un blocage latéral suffisant de la rampe à trois points du tracteur dans la position de transport de l'appareil !
- En cas de trajet sur route avec l'appareil relevé, le levier de commande doit être verrouillé contre un abaissement !

6.4 SYSTÈME HYDRAULIQUE

- **Contrôler régulièrement les flexibles hydrauliques et les remplacer en cas de dommages et d'usure ! Les flexibles de rechange doivent correspondre aux exigences techniques du fabricant de l'appareil !**
- Le système hydraulique est sous haute pression !
- Lors du raccordement des vérins et moteurs hydrauliques, veiller à ce que le raccordement des flexibles hydrauliques soit conforme aux prescriptions !
- Lors du raccordement des flexibles hydrauliques au système hydraulique du tracteur, veiller à ce que le circuit hydraulique soit dépourvu de pression aussi bien du côté du tracteur que du côté de l'appareil !
- Pour les connexions hydrauliques de fonction entre le tracteur et l'appareil, les manchons et connecteurs de raccordement doivent être identifiés afin d'exclure les commandes erronées ! En cas d'intervention des raccords, le fonctionnement est inversé ! (p. ex. relevage/abaissement) – Risque d'accident !
- Pour la recherche de points de fuite, utiliser des outils adaptés pour éviter un risque de blessure !
- Sous haute pression, les liquides sortants (huile hydraulique) peuvent pénétrer dans la peau et provoquer des blessures graves ! En cas de blessures, consulter immédiatement un médecin ! (risque d'infection !)
- Avant les travaux sur le système hydraulique : immobiliser les appareils, évacuer la pression de l'installation et couper le moteur !
- Ne décrocher les chaînes de sécurité que lorsqu'elles ont été détendues ! (Le vérin doit être rempli d'huile.)

6.5 MAINTENANCE

- Les travaux de réparation, maintenance et nettoyage ainsi que l'élimination des pannes de fonctionnement doivent impérativement être effectués lorsque l'entraînement est éteint, le moteur à l'arrêt (retirer la clé de contact) et le tracteur éloigné !
- Les opérations de maintenance elles-mêmes ne doivent être réalisées que par du personnel qualifié et formé et jamais seul.
- Il faut être très prudent lors du remplacement des éléments défectueux ou des outils. Le remplacement de composants qui ne peuvent pas être desserrés avec un outil tel qu'un tournevis ou une clé, doit être impérativement réalisé par un personnel qualifié d'une entreprise agréé ou par le SAV d'APV.
- Si des réparations ou des maintenances de l'appareil ne pouvant être réalisées qu'en association avec le tracteur sont nécessaires, ces travaux doivent être signalés par un panneau bien visible indiquant « Attention maintenance ».
- Vérifier régulièrement le serrage correct des écrous et des vis et les resserrer si nécessaire !
- Lors des travaux de maintenance sur l'appareil relevé, toujours assurer la sécurité par des éléments de support adaptés !
- Lors du changement d'outils de travail comportant des lames, utiliser un outil adapté et des gants !
- Éliminer les huiles, graisses et filtres de manière conforme !
- Avant les travaux sur l'installation électrique, toujours débrancher l'alimentation !
- Lors de la réalisation de travaux de soudure électrique sur le tracteur et les appareils portés, débrancher les câbles sur le générateur et la batterie !
- Les pièces de rechange doivent au moins correspondre aux exigences techniques déterminées par le fabricant de l'appareil ! Les pièces d'origine garantissent cela !

6.6 PNEUMATIQUES

- En cas de travail sur les pneus, veiller à ce que l'appareil soit posé en toute sécurité et immobilisé (cales).
- Le montage des roues et des pneus présuppose des connaissances suffisantes et l'outillage de montage réglementaire !
- Les travaux de réparation sur les pneus ne doivent être réalisés que par des personnes qualifiées et avec l'outillage de montage approprié !
- Contrôler régulièrement la pression ! Respecter la pression de gonflage prescrite (2,1 bars) !

6.7 SEMOIRS PORTÉS

- Lors de l'utilisation d'un semoir, toutes les indications du fabricant de l'appareil doivent être respectées.
- Le semoir peut être atteint via une échelle et une plateforme. Elles doivent être propres et sèches pour pouvoir les utiliser.
- Pendant le trajet, il est strictement interdit de se tenir sur la plateforme ou son échelle d'accès.
- L'échelle doit être relevée et bloquée quand elle n'est pas utilisée.

6.7.1 REMPLISSAGE DU SEMOIR

- Le remplissage du semoir se fait par l'intermédiaire d'un véhicule de ravitaillement.
- Le kit de plateforme ne doit pas être utilisé pour le remplissage du semoir ou comme plan de dépose pour des objets ou les semences. Lors du remplissage du semoir, ne jamais se tenir sous une charge suspendue !
- Lors de l'approche de la semence, personne ne doit se trouver sur ou dans la zone de la machine.
- C'est seulement quand le chargement est stabilisé par l'ouverture de la trémie de grains qu'il est possible de monter sur le kit de plateforme pour ouvrir le sac de semences.
- Pendant le chargement, évitez tout contact avec la semence traitée et portez des gants, un masque antipoussière et des lunettes de protection.



ATTENTION !

Sous réserve d'erreurs d'impression, toutes les informations sont sans garantie !

7 PANNEAUX D'INDICATION/SYMBOLES DE DANGER

Veuillez respecter ces autocollants sur l'appareil, car ceux-ci vous signalent des dangers particuliers !

7.1 PANNEAUX D'INDICATION



Lire et respecter la notice d'utilisation avant la mise en service !



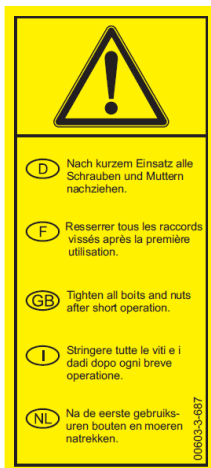
Ne pas rester debout sur la machine pendant les déplacements !



Crochets de chargement.
Pour le chargement de la machine, fixer les câbles ou les chaînes à ces endroits !



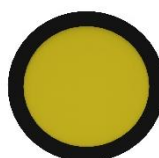
Avant les travaux de maintenance, arrêter impérativement le moteur et retirer la clé de contact !



Après une courte période d'utilisation, resserrer toutes les vis et les écrous.



Signalisation de la position des graisseurs.



Signalisation de la cavité pour le montage des axes de 24 mm.

7.2 SYMBOLES DE DANGER



Attention en cas de fuite de liquide sous haute pression !
Respecter les consignes de la notice d'utilisation !



Lors de l'attelage des appareils et de l'actionnement du système hydraulique, personne ne doit se trouver entre les machines !



Ne pas monter sur des pièces en rotation ;
utiliser les accès prévus !



Attention zone d'écrasement !
Ne jamais pénétrer dans la zone de danger d'écrasement tant que des pièces peuvent encore se déplacer à cet endroit !



Dangers émanants de pièces éjectées;
Respecter une distance de sécurité !

8 NOTICE D'UTILISATION POUR GK 250 S /300 S

8.1 MONTAGE SUR LE TRACTEUR

- La pression de gonflage des pneus arrière du tracteur doit être de **0,8 bar** lors de l'utilisation. En cas de capacité de charge inférieure des pneus, il faut augmenter la pression.
- Dans des conditions d'utilisation plus difficiles, des lests de roue supplémentaires peuvent être avantageux. Voir aussi notice d'utilisation du fabricant du tracteur.
- Le tracteur doit être pourvu à l'avant du lest requis pour garantir la capacité de direction et de freinage. Au moins 20 % du poids du véhicule vide sont nécessaires sur l'essieu avant.
- Les tiges de levage doivent être réglées et bloquées à la même hauteur à gauche et à droite.
- Monter l'appareil sur l'attelage à 3 points du tracteur.
- Accrocher le bras supérieur de manière à ce que celui-ci descende vers le tracteur aussi lors du travail. Respectez l'autocollant sur l'appareil. (Respecter les spécifications du fabricant du tracteur)
- Enlever la béquille en retirant l'axe après l'attelage du bras inférieur, la tourner puis réinsérer et bloquer. (Figure 2; Figure 3)



Figure 2

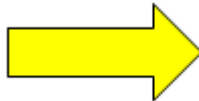


Figure 3

- Raccorder les tuyaux flexibles hydrauliques à un distributeur double effet. Avant de les raccorder, contrôler que les tuyaux flexibles sont sans pression du côté du tracteur et de la machine.



Remarque !

Pour pouvoir garantir l'accouplement correct, les flexibles hydrauliques sont repérés de la manière suivante:

→ + : vérin se déploie

→ - : vérin se rétracte

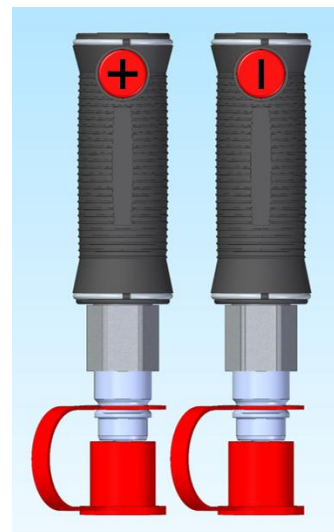


Figure 4

8.2 BETRIEB GK 250 S / GK 300 S AVEC HERSE DE PRAIRIE À L'AVANT

La herse en montage à l'avant ameublait la couche végétale pour créer de la place pour la semence. La semence est placée dans le sol par le système de semis de la GK 250 S / GK 300 S.



Figure 5

8.3 FONCTIONNEMENT PARTAGÉ HERSE ET ROULEAU

Dans un terrain en pente ou avec un tracteur à faible puissance de levage, le fonctionnement divisé de la machine est recommandé. Pour cela, la herse et le rouleau doivent être séparés.



Figure 6

Procédez comme suit :

- Relevez la machine jusqu'à ce que le rouleau ne soit plus du tout en contact avec le sol.
- Amenez l'appui du rouleau dans une position optimale afin de déposer le rouleau en toute sécurité.



CONSEIL !

Les appuis sont rangés dans le cadre du rouleau (Figure 7). La position de montage est visible sur la Figure 8.



Figure 7



Figure 8

ATTENTION !

Pour un semoir monté, il faut également utiliser le second appui, celui-ci est intégré dans le support correspondant (voir Figure 9).



Figure 9

- Retirez maintenant les 4 axes courts d'une épaisseur de 16 mm (Figure 10) et repliez la fixation d'axe.

ATTENTION !

Les axes de connexion traversants de 28 mm ne doivent PAS être retirés pour l'instant !



- 1 : axe 16 mm
- 2 : fixation d'axe
- 3 : axe de connexion continu 28 mm

Figure 10

- Abaissez l'appareil avec précaution jusqu'à ce que le rouleau repose en toute sécurité, déchargez ensuite le cylindre de rouleau de manière à ce que l'axe puisse être extrait.



CONSEIL !

Afin de ne pas endommager la peinture, retirez le cylindre de rouleau.

- Détachez le connecteur du faisceau de câbles côté tracteur et ouvrez les serre-câbles détachables sur le cadre de la herse. Le faisceau de câbles est fixé à présent seulement au rouleau. Montez le capteur de tirant supérieur de la herse sur le rouleau.
- Abaissez maintenant avec précaution la herse jusqu'à ce que les axes de connexion au rouleau se détachent totalement du cadre du rouleau. Vous pouvez maintenant avancer lentement et désaccoupler la herse.
- Introduisez l'axe de connexion de la herse dans le cadre du rouleau. Si vous souhaitez accoupler le rouleau, vous devez encore utiliser les boules adaptées avec les douilles d'écartement fournies (Figure 11).

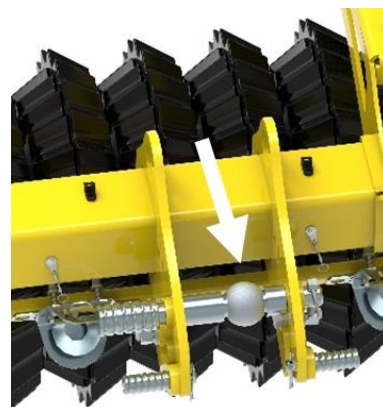
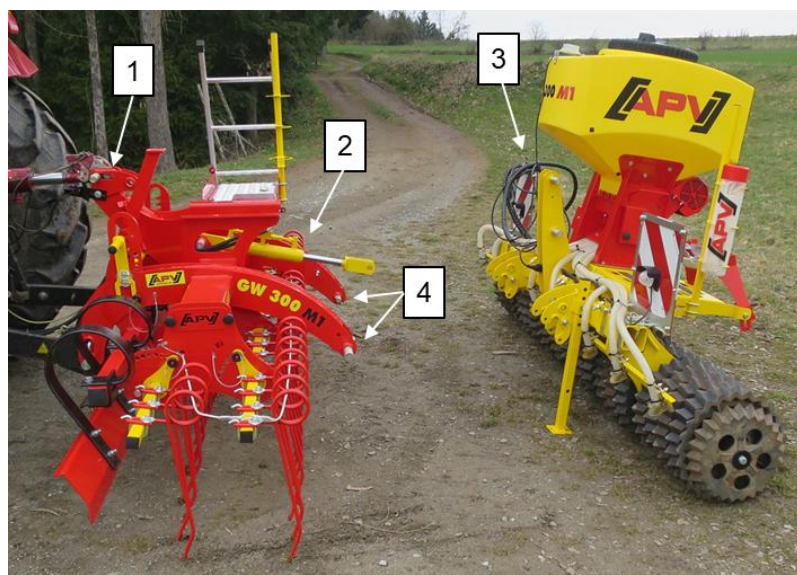


Figure 11



- 1 : capteur du tirant supérieur
 2 : cylindre de rouleau
 3 : faisceau de câbles
 4 : axe de connexion

Figure 12



CONSEIL !

Si vous utilisez le rouleau en association avec un semoir pneumatique, placez la béquille dans la position de stationnement prévu à cet effet (dans le profilé creux du cadre de rouleau). Ceci permet d'éviter que la semence heurte les appuis et forme une courbe d'épandage irrégulière.

8.4 MONTAGE POUR UTILISATION À L'AVANT



Remarque !

Pour le montage à l'avant, vous avez besoin du kit d'accessoires « Montage à l'avant » (n° d'art. 06031-2-112).

- Introduisez l'axe avec les boules en position 2 (voir Figure 13).
- Montez le montage à l'avant (voir Figure 13).
- Reliez le cylindre de rouleau ou la broche du bras supérieur avec la bascule du tirant supérieur et le trou oblong de la machine.
- Vous pouvez maintenant monter l'étrille.



Remarque !

Pour le montage du montage à l'avant, on utilise des axes de 25 mm et de 24 mm. Étant donné que les dimensions des axes se distinguent à peine visuellement, les axes de 24 mm sont repérés par une gaine thermorétractable jaune. (Figure 14)
 De plus, sur chaque évidement prévu pour le montage d'un axe de 24 mm se trouve un autocollant rond jaune (dans ce cas sur le vérin du rouleau et sur la cadre de l'étrille sur lequel la bascule du bras supérieur est fixée. Figure 15).



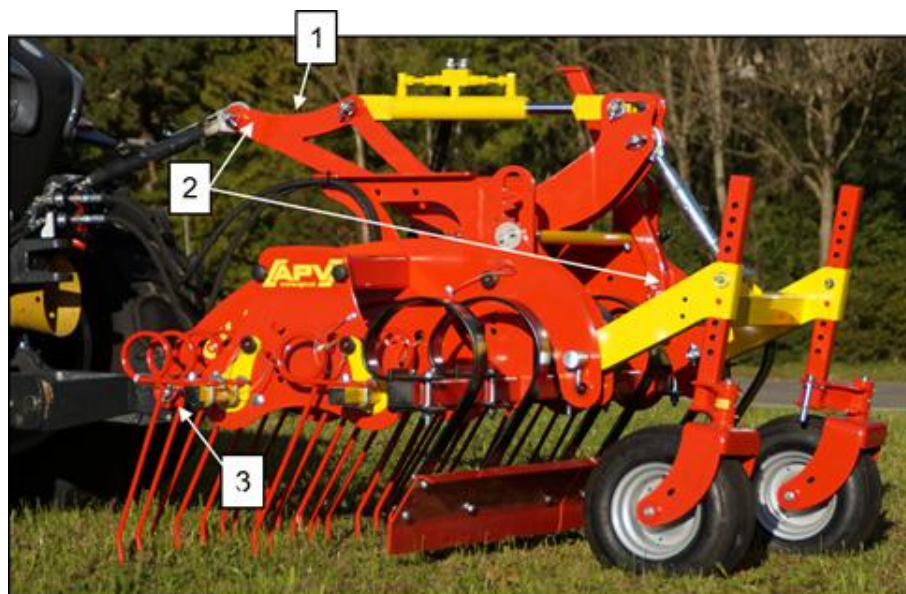
Remarque !

Afin d'obtenir une bonne adaptation au sol, le système hydraulique frontal doit être mis en position flottante pendant le travail.
 Si cela n'est pas possible, veiller à ce que l'axe du bras supérieur se trouve au centre du trou oblong.



ATTENTION !

Il faut respecter le poids total maximal autorisé du système hydraulique avant ainsi que de l'essieu avant !



- 1 : bascule du bras supérieur
- 2 : montage à l'avant
- 3 : position 2

Figure 13



Figure 14

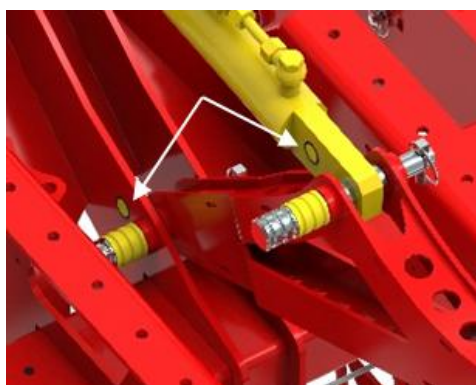


Figure 15

9 STRUCTURE ET MODE DE FONCTIONNEMENT

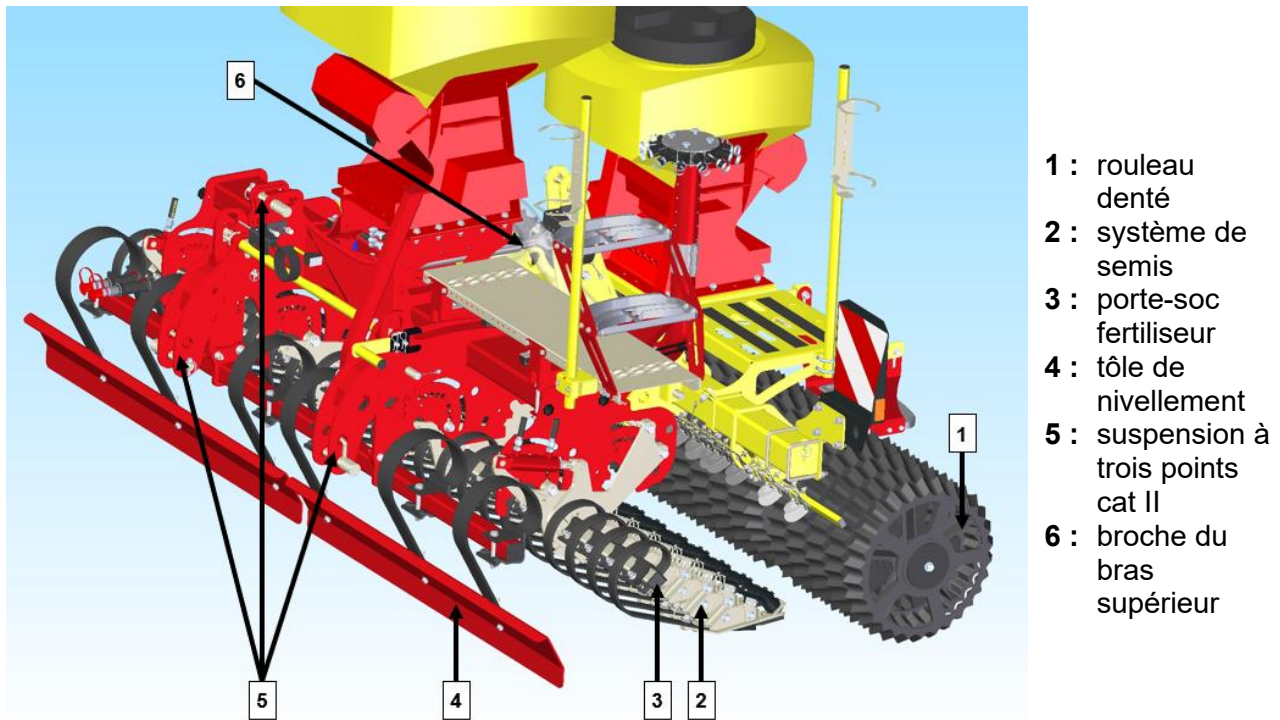


Figure 16

La construction robuste et compacte du régénérateur de prairie combiné GK 250 S / 300 S est idéale pour le nouveau semis, le sursemis et la lutte contre les mauvaises herbes.

Grâce à la tôle de nivellement réglable en hauteur, les grosses irrégularités de la prairie sont éliminées et le système de semis n'est pas chargé inutilement.

Les écartements des rangs étroits entre les dents de la herse en montage à l'avant garantissent une préparation optimale de la couche végétale et les semences de sursemis peuvent germer rapidement. La pression élevée du rouleau utilisé améliore le contact entre les semences de sursemis et optimise son approvisionnement en substances nutritives.

Pour que l'effet du rouleau produise un bon résultat, la vitesse de déplacement ne doit pas dépasser 8 km/h. Pour la prairie, la vitesse idéale est de 6 à 12 km/h.

10 POSITION DE TRAVAIL ET RÉGLAGE DE LA PROFONDEUR DE TRAVAIL

10.1 RÉGLAGE DE LA PROFONDEUR

Deux étapes sont nécessaires pour le réglage de la profondeur du GK 250 S /300 S.

- Pour régler la profondeur de travail du système de semis, réglez le bras supérieur pour le rouleau à l'aide de sa broche.
- Choisissez la position des bras inférieurs de sorte que le cadre de la machine soit horizontal au champ. Les points de référence pour cela sont le tuyau formé (160 x 80 mm) ou l'épandeur pneumatique (celui-ci doit se trouver à la verticale du champ).

Pendant le processus de travail, le bras supérieur côté machine doit toujours être fixé dans le trou oblong. Pour un trajet de travail normal, l'axe doit se trouver au centre du trou oblong.

Si vous souhaitez utiliser le GK 250 S /300 S avec rouleau relevé (position la plus haute du rouleau et cylindre de rouleau ou sa broche entièrement rentré), vous devez attacher de manière fixe le bras supérieur côté machine. Cette position doit aussi être utilisée en conduite sur route.

10.2 TÔLE DE NIVELLEMENT

La tôle de nivellement supprime les taupinières après l'hiver et égalise grossièrement l'herbage. Réglez la hauteur de sorte qu'elle passe juste au-dessus du sol de la couche végétale. Évitez de racler la couche herbeuse. Si la couche herbeuse est très irrégulière, une légère pénétration permet néanmoins d'améliorer l'effet d'égalisation à long terme.

Pour régler la hauteur de travail, il suffit d'enlever les 2 axes embrochables, de faire pivoter la tôle de nivellement à la hauteur souhaitée et de la fixer à nouveau à l'aide des axes embrochables (Figure 17).

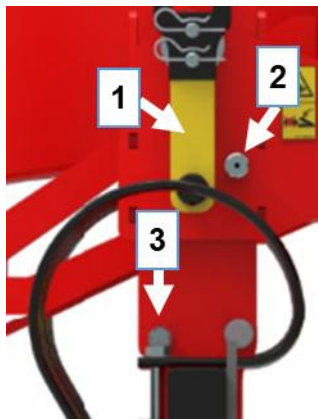


Figure 17



Figure 18

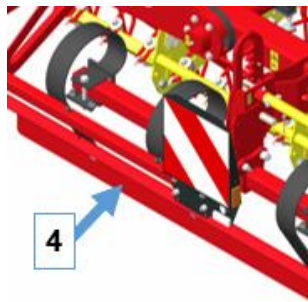


Figure 19

1	Manivelle
2	Axe embrochable
3	Vis de cisaillement
4	Tôle de nivellement

ATTENTION !

La manivelle ne doit être utilisée qu'avec une seule main, car une utilisation à deux mains présente un risque de blessure important (blessures aux doigts ou aux mains). Une sécurité anti-glissement est présente sur la manivelle pour une meilleure manipulation et transmission de la force.

Il convient de noter que des forces d'actionnement très élevées sont ici nécessaires pour le réglage de la tôle d'aplanissement. Si l'utilisateur ou l'opérateur n'est pas sûr de pouvoir appliquer les forces d'actionnement nécessaires, les tôles d'aplanissement doivent être sécurisées avec des cales ou des fourches.

**Remarque !**

Retirez d'abord l'axe à droite, puis celui à gauche afin que vous puissiez plus facilement relever la tôle de nivellement avec la manivelle.

La tôle de nivellement est munie d'une sécurité par cisaillement afin d'éviter les dommages au cadre dus à une surcharge de la tôle de nivellement.

**Remarque !**

Trois jeux de vis de cisaillement sont compris dans les accessoires de la machine. Une fois qu'elles ont toutes été utilisées, veiller à la qualité des vis de remplacement. Utiliser uniquement des vis M12x60 de qualité 4.6.

Le couple de serrage des vis M12 ne doit pas dépasser 10 Nm. Si les vis M16 situées derrière devaient être desserrées, un couple de serrage maximal de 15 Nm doit être respecté ici (Figure 17).

10.3 UTILISATION DES DIFFÉRENTS OUTILS

Il est possible d'utiliser les différents outils de l'appareil (tôle de nivellement, système de semis, herse et rouleau) séparément ou dans n'importe quelle combinaison.

Par exemple, en sortant complètement le cylindre de rouleau ou la broche du bras supérieur, le rouleau peut être utilisé seul. Ainsi, la machine peut également être utilisée dans l'agriculture pour aplanir la terre après l'avoir cultivée.

Si l'on souhaite uniquement niveler et aplanir, le rouleau et la tôle de nivellement sont placés vers le bas et les rangées de dents ou le système de semis sont mis dans la position la plus haute, de sorte qu'elles soient soulevées du sol.

10.4 RÉGLAGE MÉCANIQUE DE LA COULISSE

Outre le réglage de la profondeur, il est également possible de modifier sur l'appareil l'agressivité de chaque rangée de dents. Cela permet de compenser les différences d'usure des dents.

Pour le réglage des coulisses, les boulons des compartiments de herse sont insérés dans un trou plus haut/avant ou plus bas/arrière, selon les préférences (voir Figure 20).

Les deux rangées de dents 8 mm/noires ou 10 mm/rouges ou /rouges ouvrent la couche végétale et créent un lit de semis optimal pour les nouvelles herbes.

Si les dents doivent travailler de manière plus agressive ou douce, le boulon doit être placé dans l'un des trous arrière ou avant.

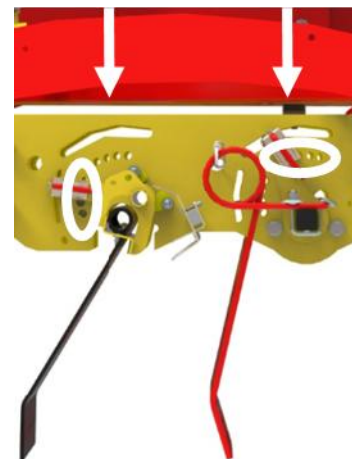


Figure 20

À une vitesse de déplacement optimale, la dent décrit un mouvement elliptique. Plus la dent est verticale et plus le mouvement est petit. Plus la dent est horizontale et plus le mouvement est grand. Lorsque la couche végétale est dense et que le travail doit être intense, la dent doit être positionnée plus verticalement (voir Figure 20).

10.5 RÉGLAGE HYDRAULIQUE DES DENTS

En option, la pression au sol des rangées de dents (dents de 10 mm ou 12 mm/rouges) de la herse de prairie est réglable hydrauliquement.



Figure 21

10.6 SYSTÈME DE SEMIS

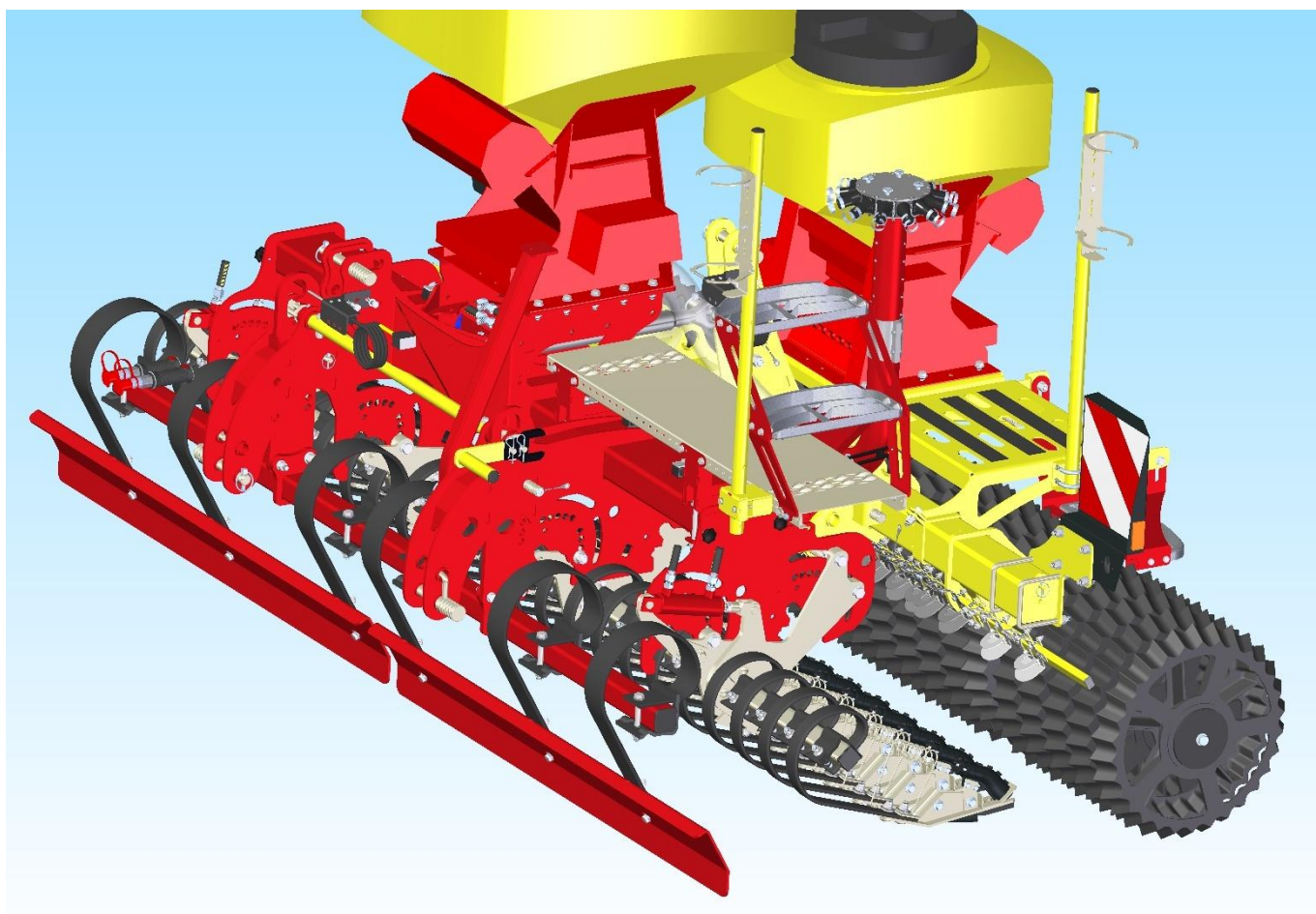


Figure 22

Le système de semis est optimal pour le réensemencement des prairies. Les dents de la herse de prairie à l'avant ouvrent le sol et, derrière elles, les socs semeurs placent la semence avec précision dans le sol. Le rouleau presse la semence contre le sol afin d'obtenir une meilleure germination. Ce système permet également de semer avec précision les couverts végétaux et les céréales. Le circuit hydraulique du système de semis permet de régler la pression au sol des socs semeurs.

ATTENTION !

En cas d'un sol très irrégulier ou en mauvais état, il peut être nécessaire de rentrer le système de semis lors des manœuvres.

10.7 RÉGLAGE DU SYSTÈME DE SEMIS

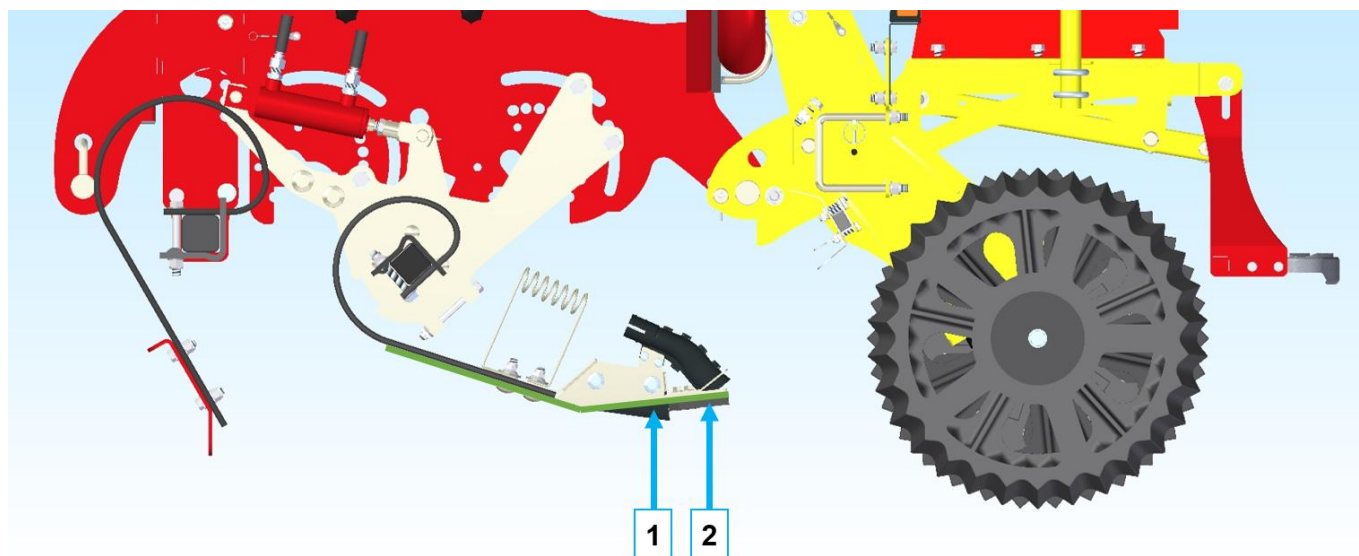


Figure 23

Pour régler le système de semis de manière optimale, il faut veiller à ce que la zone marquée en vert se trouve juste au dessus du sol. De cette manière, il est assuré que ces éléments ne s'usent pas car ils ne sont pas des composants d'usure.

La tôle marquée en vert doit seulement glisser sur le sol, alors que les pièces d'usure comme les couteaux à fente (1) et les formeurs de sillon (2) prennent en charge le travail proprement dit.

Pour le réglage correct, régler en premier correctement la broche du bras supérieur du rouleau. Puis, ajuster finement le vérin du système de semis.

11 MAINTENANCE ET ENTRETIEN

11.1 CONSIGNES GÉNÉRALES DE MAINTENANCE

Pour maintenir l'appareil même après une durée de service prolongée en bon état, vous devez respecter les consignes mentionnées ci-après :

- **Avant chaque mise en service, vérifier que les flexibles hydrauliques ne sont pas usés, endommagés ou vieillis.**
- En cas de remplacement des flexibles hydrauliques, utiliser des conduites qui répondent aux exigences techniques du fabricant de l'appareil.
- Au point 6, vous trouverez quelques consignes de sécurité essentielles pour la maintenance.
- Les pièces d'origine et les accessoires sont spécialement conçus pour les machines ou appareils.
- Nous attirons explicitement votre attention sur le fait que les pièces d'origine et accessoires non fournis par nous-mêmes ne sont également pas testées et validées par nous-mêmes.
- Le montage et/ou l'utilisation de tels produits peuvent donc modifier ou influencer de manière négative les propriétés prédéfinies par la construction de votre appareil dans certaines circonstances. Pour les dommages qui proviennent de l'utilisation de pièces et accessoires qui ne sont pas d'origine, la responsabilité du fabricant est exclue.
- Les modifications de votre propre chef ainsi que l'utilisation de pièces de construction et de montage sur les machines excluent toute responsabilité du fabricant.
- **ATTENTION !** Les liquides sortant sous haute pression peuvent pénétrer dans la peau. Par conséquent, consulter immédiatement un médecin en cas d'accident !!!
- Après le nettoyage, lubrifier tous les points de lubrification et répartir de manière homogène le lubrifiant dans les paliers (par ex. effectuer un court cycle de test).

- Ne pas utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer les composants des paliers et du système hydraulique.
- Des dommages sur la peinture peuvent résulter d'un nettoyage haute pression.
- En hiver, protéger l'appareil de la rouille avec un agent écologique.
- Ranger l'appareil à l'abri des intempéries.
- Poser l'appareil de manière à ne pas charger inutilement les dents (rouleau complètement vers le bas, utiliser la béquille de dépose avant).

11.2 CONSIGNES DE MAINTENANCE PÉRIODIQUE

- Resserrer tous les raccords vissés au plus tard après 3 heures de service, puis encore après environ 20 heures de service et les contrôler ensuite régulièrement (les vis desserrées peuvent causer des dommages consécutifs considérables qui ne sont pas couverts par la garantie).
- Les points de lubrification des articulations et des paliers doivent être lubrifiés régulièrement avec une graisse universelle (environ toutes les 10 heures de service).
- Effectuer régulièrement un contrôle visuel de la sécurité des dents.
- Sur les appareils équipés de coupleurs rapides, graisser également les fentes de guidage.
- Après les 10 premières heures de service, puis toutes les 50 heures de service, contrôler l'étanchéité des groupes hydrauliques, des tuyaux flexibles hydrauliques et des raccords hydrauliques et resserrer les raccords si nécessaire.
- **Les flexibles hydrauliques doivent être remplacés au plus tard six ans après leur fabrication. La date de fabrication des flexibles hydrauliques est indiquée sur les raccords sertis.**
- Le kit de plateforme et son échelle d'accès doivent être soumis à un contrôle visuel régulier.
- Vérifier régulièrement que le caoutchouc pour la fixation de l'échelle d'accès du kit de plateforme n'est pas usé et le remplacer si nécessaire. Le remplacement doit être réalisé par du personnel qualifié et avec des pièces d'origine.

11.3 REMPLACEMENT DES DENTS

Pour remplacer les dents cassées ou usées, il suffit de desserrer les écrous et de retirer les dents.

- La nouvelle dent de 10 mm ou 12 mm est accrochée au crochet, comme indiqué dans Figure 24, et l'écrou est revissé. Il faut veiller à ce que l'espacement des traits soit correct ! Les dents de la rangée arrière divisent par deux la distance des dents avant.
- La nouvelle dent de 8 mm est fixée à l'aide d'une vis, comme le montre Figure 25. Il faut veiller à ce que la vis soit bien en contact avec la dent et que toutes les dents forment une ligne droite. Une rondelle doit être placée au-dessus et en dessous de la dent, ainsi qu'en dessous du logement.
- Il faut toujours utiliser des écrous de blocage neufs.

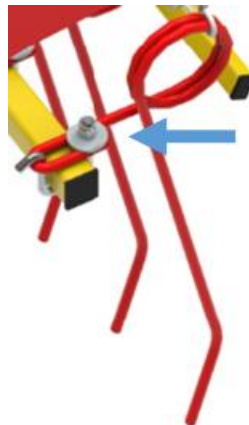


Figure 24



Figure 25

11.4 BLOCAGE DES DENTS

Sur la herse de prairie, les dents de 10 mm ou de 12 mm sont sécurisées de série par un câble qui empêche leur perte. Il sécurise les dents en cas de dommage.

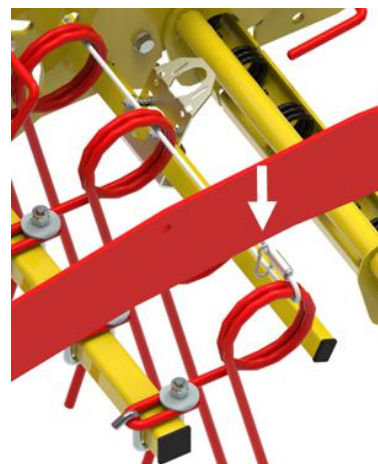


Figure 26

11.5 RÉPARATION ET REMISE EN ÉTAT

En cas de panne ou d'endommagement du régénérateur de prairie combiné, veuillez contacter le fabricant. Les coordonnées figurent au chapitre 4.

12 REMARQUES CONCERNANT LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Réduction du bruit lors de l'utilisation

Les pièces éventuellement détachées (comme les chaînes) doivent être fixées pour éviter du bruit inutile.

Utilisation économe en énergie

Les dents du régénérateur de prairie combiné ne doivent pas pénétrer dans le sol plus profondément que nécessaire. De cette manière, le tracteur n'est pas sollicité plus que nécessaire, ce qui permet d'économiser du carburant.

Matières premières recyclables lors de l'élimination

De nombreuses pièces du régénérateur de prairie combiné se composent d'acier ou d'acier à ressort (comme le cadre, le compartiment de herse, les dents, ...) et peuvent être retirées et recyclées par une entreprise spécialisée.

13 DONNÉES TECHNIQUES

Désignation de type :	GK 250 S	GK 300 S
Mode de fonctionnement :	Nivellement par les ressorts à lames avec tôle d'usure, dépose ciblée et précise de la semence à l'aide des socs semeurs Conditions optimales de germination grâce au roulage de la semence	
Largeur de travail [m] :	2,40	2,96
Largeur de transport [m] :	2,50	3,00
Dimensions (avec semoir) (H x L x P) :	1,82 m x 2,50 m x 2,00 m	1,82 m x 3,00 m x 2,00 m
Profondeur de travail :	0 à 40 mm	
Socs semeurs :	20 socs semeurs à réglage hydraulique Pression des socs 70 kg	24 socs semeurs à réglage hydraulique Pression des socs 70 kg
Écart des dents :	125 mm	
Montage/attelage (trois points, ...) :	CAT II	
Poids (avec 1 semoir) :	env. 1400 kg	env. 1640 kg
Poids (avec 2 semoirs) :	env. 1450 kg	env. 1700 kg
Puissance minimale du tracteur :	90 CV	120 CV
Particularités :	Tous les composants sont utilisables de manière séparée ou combinée de différentes manières, séparation possible en un outil avant et arrière	
Accessoires spéciaux :	Éclairage avec panneaux d'avertissement Montage à l'avant pour étrille Dispositifs de montage pour semoirs Kit de plateforme pour étrille et rouleau Montage des déflecteurs sur étrille et rouleau Kit de capteur GPSa + capteur bout de champ bras supérieur	
Possibilités de combinaison :	Semoir pneumatique 120-300 et doseur multiple avec ventilateur électrique et hydraulique	

14 SCHÉMA HYDRAULIQUE

T:	Côté tracteur
G :	Côté appareil
1:	Distributeur
2:	Manchon de raccordement BG 2
3:	Connecteur d'accouplement BG2
4:	Soupape de maintien de charge
5:	Raccord vissé en T
6:	Pastille limiteur de débit diamètre 0,8
7:	Vérin à double effet pour socs semeurs

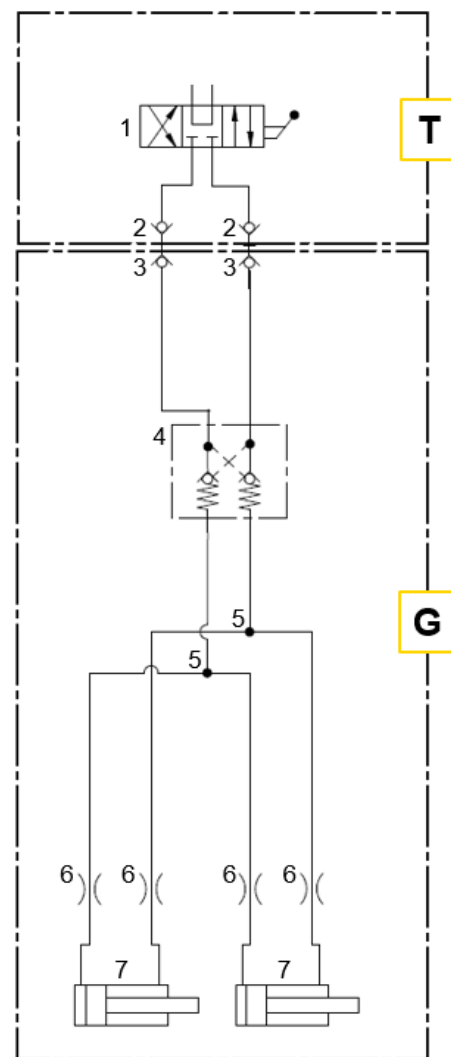


Figure 27

15 TRANSPORT ROUTIER DE LA GK 250 S / 300 S

15.1 TRANSPORT SUR LA VOIE PUBLIQUE (GÉNÉRALITÉS)

- Vérifiez qu'aucune goupille de sécurité ou autre n'a été perdue pendant le travail.
- Respecter les réglementations du Code de la route de votre pays.
- Ne déchargez les tuyaux flexibles hydrauliques qu'une fois rendu à destination en plaçant le distributeur du tracteur dans la position intermédiaire.
- Le support pour les panneaux d'avertissement avec éclairage (équipement sur demande) est monté sur le support du rouleau et doit se trouver à la verticale par rapport à la route.
- Le bras supérieur doit être monté de manière fixe côté machine, en aucun cas dans le trou oblong de la machine.
- Si vous utilisez une roue de sol pour l'épandeur pneumatique avec support latéral, démontez celle-ci et accrochez-la sur le bâti afin que la largeur de 3 m soit respectée.
- Avant toute utilisation, contrôler les recouvrements de protection et les dispositifs d'avertissement des points dangereux pour la circulation routière !

15.2 TRANSPORT SUR LA VOIE PUBLIQUE (LES DISPOSITIONS LES PLUS IMPORTANTES)

- La charge par essieu et le poids total de la machine de traction ne doivent pas être dépassés.
- L'appareil porté doit être signalé par des panneaux d'avertissement ou des plaques avec des lignes obliques rouges et blanches (selon les normes DIN, ÖNORM ou autres normes nationales).
- Les pièces compromettant la sécurité de la circulation ou dangereuses doivent être recouvertes et signalées de plus par des panneaux d'avertissement ou des plaques. Les panneaux d'avertissement ou les plaques doivent se trouver au max. à 150 cm au-dessus de la chaussée pendant la conduite.
- Les dispositifs d'éclairage de la machine de traction ne doivent pas être recouverts par l'appareil. Dans le cas contraire, ceux-ci doivent être dupliqués sur l'équipement.
- La manœuvrabilité du tracteur ne doit pas être influencée ou réduite par l'équipement !

15.3 CALCUL DES RAPPORTS DE POIDS

Si vous souhaitez conduire avec un appareil qui est fixé à l'attelage 3 points, vous devez vous assurer que vous ne dépassez pas le poids total maximum autorisé, les charges par essieu admises et la capacité de charge des pneumatiques du tracteur avec l'appareil tracté.

L'essieu avant du tracteur doit être lesté avec au moins 20 % du poids à vide du tracteur.

Vous pouvez déterminer toutes ces valeurs avec ce calcul :

Données :

- T_L Poids à vide du tracteur
- T_V Charge sur l'essieu avant du tracteur vide
- T_H Charge sur l'essieu arrière du tracteur vide
- G_H Poids total de l'appareil monté à l'arrière
- G_V Poids total de l'appareil monté à l'avant
- a Écartement entre le centre de gravité de l'appareil monté à l'avant et le centre de l'essieu avant
- b Écartement des roues du tracteur
- c Écartement entre le centre de l'essieu arrière et le centre de la boule du bras inférieur
- d Écartement entre le centre de la boule du bras inférieur et le centre de gravité de l'appareil monté à l'arrière

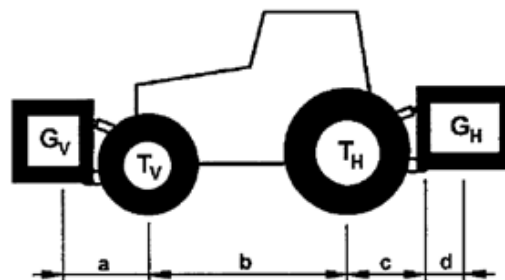


Figure 28

Calculs de poids :

1. Calcul du lestage minimum à l'avant pour les appareils montés à l'arrière $G_{V \min}$:

$$G_{V \min} = \frac{G_H \cdot (c + d) - T_V \cdot b + 0,2 \cdot T_L \cdot b}{a + b}$$

Reportez ce résultat dans le tableau de la page suivante.

2. Calcul du lestage minimum à l'arrière pour les appareils montés à l'avant $G_{H \min}$:

$$G_{H \min} = \frac{G_V \cdot a - T_H \cdot b + 0,45 \cdot T_L \cdot b}{b + c + d}$$

Reportez également ce résultat dans le tableau.

3. Calcul de la charge réelle sur l'essieu avant $T_{v \text{ tat}}$:

Si, avec l'appareil monté à l'avant (G_v), le lestage minimum requis à l'avant ($G_{v \text{ min}}$) n'est pas atteint, le poids de l'appareil monté à l'avant doit être augmenté au poids du lestage minimum à l'avant !

$$T_{v \text{ tat}} = \frac{G_v \bullet (a+b) + T_v \bullet b - G_H \bullet (c+d)}{b}$$

Reportez maintenant la charge sur essieu avant réelle calculée et la charge sur essieu avant admise

indiquée dans le mode d'emploi du tracteur dans le tableau.

4. Calcul du poids total réel G_{tat} :

Si, avec l'appareil monté à l'arrière (G_H), le lestage minimum requis à l'arrière ($G_{H \text{ min}}$) n'est pas atteint, le poids de l'appareil monté à l'arrière doit être augmenté au poids du lestage minimum à l'arrière !

$$G_{\text{tat}} = G_v + T_L + G_H$$

Reportez maintenant le poids total calculé et le poids total autorisé, indiqué dans le mode d'emploi du tracteur, dans le tableau.

5. Calcul de la charge réelle sur l'essieu arrière $T_{H \text{ tat}}$:

$$T_{H \text{ tat}} = G_{\text{tat}} - T_{v \text{ tat}}$$

Reportez maintenant la charge sur essieu arrière réelle calculée et la charge sur essieu arrière admise indiquée dans le mode d'emploi du tracteur dans le tableau.

6. Capacité de charge des pneus :

Indiquez la valeur doublée (deux pneus) de la capacité de charge autorisée (voir par ex. documents du fabricant des pneus) dans le tableau.

15.4 TABLEAU DES RAPPORTS DE POIDS

	Valeur réelle selon calcul		Valeur admissible selon notice d'utilisation		Double de la charge admissible des pneus (2 pneus)
Lestage minimum avant/arrière	kg				
Poids total	kg	≤	kg		kg
Charge sur l'essieu avant	kg	≤	kg	≤	kg
Charge sur l'essieu arrière	kg	≤	kg	≤	kg

Le lestage minimum doit être fixé sur le tracteur en forme d'un appareil porté ou d'un poids de lestage !

Les valeurs calculées ne doivent pas être supérieures aux valeurs autorisées !

16 ÉCLAIRAGE SCHÉMA ÉLECTRIQUE

- R** Droite
L Gauche
1 Connecteur 12 V à 7 pôles
2 Feu arrière droit
2.1 Clignotants
2.2 Feu arrière
2.3 Feu de frein
3 Feu arrière gauche
3.1 Feu de frein
3.2 Feu arrière
3.3 Clignotants

Affectation des connecteurs et des câbles :

N°	Dés.	Couleur	Fonction
1	L	jaune	Clignotant gauche
2	54g	---	----
3	31	blanc	Masse
4	D	Vert	Clignotant blanc
5	85R	brun	Feu arrière droit
6	54	Rouge	Feu de frein
7	58L	noir	Feu arrière gauche

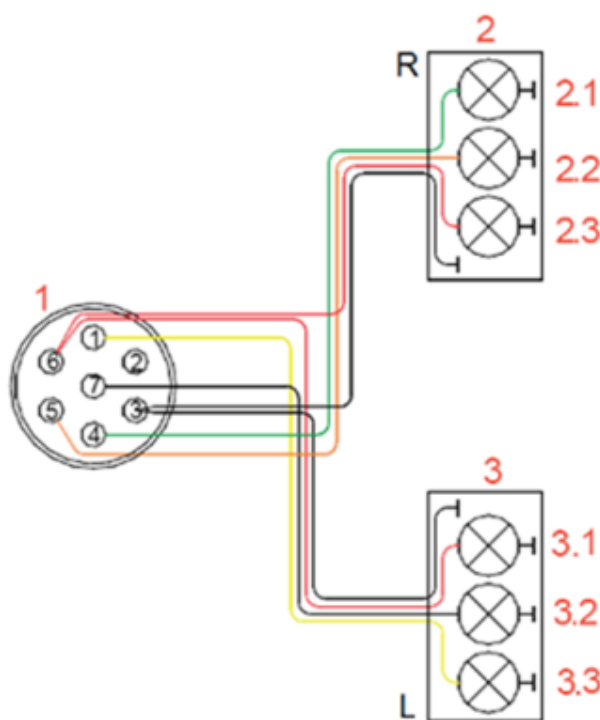


Figure 29

17 MISE HORS SERVICE, STOCKAGE ET ÉLIMINATION

17.1 MISE HORS SERVICE DE LA MACHINE

Pour que la machine reste pleinement fonctionnelle même après une pause prolongée, il est important de prendre des précautions pour le stockage : observez à ce sujet le point 17.2.

17.2 STOCKAGE DE LA MACHINE

- La machine doit être stockée au sec et protégée des intempéries, afin qu'elle ne perde pas sa fonctionnalité même après une longue période de stockage.
- La surface de rangement doit être adaptée. Le sol doit être stable et horizontal afin que les pieds ne s'enfoncent pas et que le régénérateur de prairie combiné ne puisse pas partir en roue libre.
- Afin de garantir un rangement en toute sécurité de la machine, les appuis du régénérateur de prairie combiné doivent être abaissés.
- Veiller à ce que les dents ne touchent pas le sol pour éviter de les endommager.
- La béquille doit être bloquée par une goupille fendue sur l'axe pour éviter un détachement inopiné.
- Immobiliser l'appareil contre le départ en roue libre.
- Ensuite, décharger la pression des flexibles hydrauliques vers le tracteur et les découpler.
- Ne rien ranger ou stocker sur la machine.
- Le régénérateur de prairie combiné doit toujours être rangé et stocké dans un endroit sécurisé. Une mise en service non autorisée doit être empêchée.

17.3 ÉLIMINATION

L'élimination de la machine doit être effectuée conformément à la réglementation locale en matière d'élimination de machines.

18 ACCESSOIRES

Les pièces suivantes sont disponibles en tant qu'accessoires :

18.1 ÉCLAIRAGE AVEC PANNEAUX D'AVERTISSEMENT (DES DEUX CÔTÉS)

Est nécessaire pour déplacer la GK sur la voie publique.

Fournitures:

2 panneaux d'avertissement, support, matériel de montage

Numéro de commande :

WS 250 : 06031-2-097

WS 300 : 06031-2-098

GW 250 : 06031-2-099

GW 300 : 06031-2-100



Figure 30

18.2 KIT D'ACCESSOIRES MONTAGE DES DÉFLECTEURS DE LA GK

Contenu de la livraison:

1 profilé creux 30 x 20 mm, 6 ou 8 tôles de serrage pour déflecteur, matériel de montage

Numéro de commande:

GK 250 S, 6 tôles de serrage : 06031-2-101

GK 300 S, 6 tôles de serrage : 06031-2-102

GK 250 S, 8 tôles de serrage : 06031-2-103

GK 300 S, 8 tôles de serrage : 06031-2-104



Figure 31

18.3 KIT DE PLATEFORME POUR ROULEAU DE LA GK

Veuillez noter que le montage du semoir pneumatique doit être réalisé en conformité à la norme ISO 4254-1.

Fournitures:

Kit de plateforme, dispositif d'accès, matériel de montage

Numéro de commande :

GW : 06031-2-105

GK 250 S : 06031-2-106

GK 300 S : 06031-2-107



Figure 32

18.4 KIT DE MONTAGE POUR SEMOIR PNEUMATIQUE POUR HERSE DE PRAIRIE OU ROULEAU

Veuillez noter que le montage du semoir pneumatique doit être réalisé en conformité à la norme ISO 4254-1.

Contenu de la livraison:

2e appui pour rouleau, support PS, matériel de montage

Numéro de commande:

PS120-500 sur WS : 06031-2-108

PS120-300 sur GW : 06031-2-109

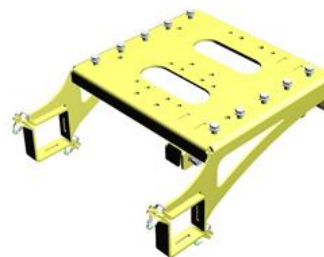


Figure 33

18.5 KIT DE MONTAGE DOSEUR MULTIPLE SUR HERSE DE PRAIRIE OU ROULEAU

Veuillez noter que le montage du doseur multiple doit être réalisé conformément à la norme ISO 4254-1.

Contenu de la livraison:

2e appui pour rouleau, support MD, matériel de montage

Numéro de commande:

MD sur GW : 06031-2-110

MD sur WS : 06031-2-111

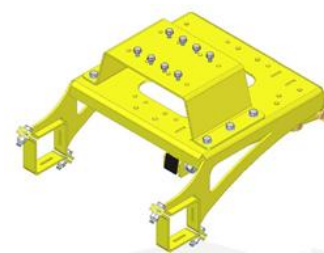


Figure 34

18.6 MONTAGE À L'AVANT DE LA HERSE DE PRAIRIE DE LA GK

Contenu de la livraison:

2 roues de jauge orientables, support de roue de jauge, axe du bras inférieur kat 2-1, bras supérieur CAT 2 (longueur max. 1730 mm), matériel de montage

Numéro de commande:

06031-2-112



Figure 35

18.7 KIT DE CAPTEURS - GPSA + CAPTEUR POUR 3IÈME POINT

Contenu de la livraison:

Capteur GPSa, capteur bout de champ bras supérieur, matériel de montage

Numéro de commande :

06031-2-113



Figure 36



Figure 37

18.8 KIT DE CAPTEUR AVEC CÂBLE DE RÉPARTITION POUR DEUX SEMOIRS PNEUMATIQUES

Numéro de commande :

06031-2-114



Figure 38

19 PIÈCES DE RECHANGE

Vous avez la possibilité de commander les pièces de rechange souhaitées directement via notre catalogue de pièces de rechange en ligne. Pour cela, scanner le code QR avec votre smartphone - vous serez redirigé directement vers notre catalogue de pièces de rechange en ligne. Veuillez avoir votre numéro de produit/numéro de série à portée de main.

Vous pouvez appeler notre catalogue de pièces de rechange en ligne également via notre site Internet www.apv.at dans la zone service.



Si vous avez des questions sur les pièces de rechange ou votre commande, notre service clientèle se tient à votre disposition (coordonnées voir point 4).

20 INDEX

Accessoires	30	Position de travail.....	19
Activation de la garantie	7	Profondeur de travail.....	19
Affectation des connecteurs et des câbles.....	29	Protection de la nature et de l'environnement	24
Appareils portés	9	Rapports de poids.....	27
Blocage des dents.....	24	Réclamations en garantie	6
Capacité de direction et de freinage	13	Réduction du bruit.....	24
Consignes de sécurité.....	7	Réglage de la coulisse	20
Consignes de sécurité technique.....	8	Réglage de la profondeur.....	19
Déclaration de conformité CE.....	4, 5	Remise en état.....	24
Directives de prévention des accidents	8	Remplacement des dents	23
Données techniques.....	25	Réparation	24
Éclairage	29	Schéma électrique	29
Élimination.....	24, 30	Schéma hydraulique	26
Entretien.....	22	Sécurité par cisaillement.....	20
Fonctionnement divisé.....	14	Semoirs	10
Garantie	6	Service.....	6
Identification de l'appareil	6	Stockage.....	29
Maintenance.....	10, 22	Structure et mode de fonctionnement	18
Matières premières recyclables	24	Symboles de danger	12
Mise hors service	29	Système hydraulique	9
Montage pour utilisation à l'avant	16	Tôle de nivellement.....	19
Montage sur le tracteur.....	13	Transport sur route	26
Panneaux d'indication	11	Utilisation conforme à l'usage prévu.....	7
Pièces de rechange.....	32	Utilisation économe en énergie	24
Plaque signalétique	6	Vitesse de déplacement.....	18
Pneumatiques	10, 28		

NOTES

NOTES



APV – Technische Produkte GmbH
Zentrale : Dallein 62
AT - 3753 Hötzelstdorf

Tél. : +43 2913 8001
office@apv.at
www.apv.at

